

Billetterie Dinoplagne (CCPB)

Conditions générales de vente

Article 1 – Objet et dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente (CGV) visent à définir les relations contractuelles entre la Communauté de Communes du Pays Bellegardien (CCPB) et l'acheteur et les conditions applicables aux achats effectués par le biais du site internet de Dinoplagne.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande passée sur le site Internet de Dinoplagne :
<http://www.dinoplagne.fr>
<http://www.reservation.dinoplagne.fr>

Toute prestation accomplie par Dinoplagne implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Dinoplagne se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.

Article 2 – Produits et prestations

Nos prestations et prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site. La date de validation de la commande correspond à la date de la commande en cas de paiement par carte bancaire en ligne. Les produits et prestations sont soumis aux présentes conditions générales de vente.

Le site se visite uniquement sur réservation, **les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables**. Il est strictement **interdit de reproduire, dupliquer ou de contrefaire un billet**.

Ces faits sont passibles de poursuites pénales, sans préjudices et dommages et intérêts que Dinoplagne serait en droit de réclamer aux contrevenants.

Article 3 – Validation de la commande en ligne et signature électronique

Tout bon de commande signé du **client** par « double clic » constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les limites prévues dans les présentes conditions générales de vente. Le « double-clic » associé à la procédure d'authentification et de non répudiation et à la protection de l'intégrité des messages constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur entre les parties au même titre qu'une signature manuscrite. **(Loi du 13 mars 2000 sur la signature électronique)**.

Article 4 – Prix

Dinoplagne se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur qui auront été indiqués au client au moment de sa commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

Une réservation ne peut être revendue à un prix supérieur à celui porté sur la confirmation de réservation.

Pour les prestations en dehors des billets d'entrée et en cas d'annulation uniquement selon les conditions de l'article 7.1, seul le prix des animations et prestations sera remboursé. Le remboursement sera effectué à l'acquéreur initial sur restitution du billet.

Article 5 – Paiement : modalités et sécurisation

Le paiement est exigible immédiatement à la commande. Il s'effectue par carte bancaire sur des serveurs bancaires sécurisés de notre prestataire (PayFip).

Ceci implique qu'aucune information bancaire concernant **le client** ne transite via le site de Dinoplagne.

Le paiement par carte bancaire est donc parfaitement sécurisé.

La commande est ainsi enregistrée et validée dès l'acceptation du paiement par la banque. Les coordonnées de la carte de crédit sont cryptées grâce au protocole TLS (Transport Layer Security) et ne transitent jamais en clair sur le réseau. Le paiement est directement effectué auprès de la banque. Dinoplagne n'a en aucun cas accès à ces coordonnées et aucun stockage de ces données ne peut être effectué sur nos serveurs. C'est pourquoi elles sont redemandées au client à chaque nouvelle transaction sur notre site.

Article 6 – Défaut de paiement

Dinoplagne se réserve le droit de refuser d'effectuer une commande d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Article 7 – Responsabilités de Dinoplagne

7.1 – Echange ou remboursement

Aucun billet d'accès au site de Dinoplagne ne peut être repris, ni échangé, ni remboursé.

Un billet d'accès au site de Dinoplagne peut faire l'objet d'un remboursement, si et seulement si son annulation est due à une fermeture du site de Dinoplagne imposée par l'État.

Egalement, la prestation de réalité virtuelle peut faire l'objet d'un remboursement, si et seulement si l'annulation est due à un dysfonctionnement du matériel et donc de la responsabilité de Dinoplagne.

Aucun autre motif ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

7.2 – Fermeture partielle ou totale du site

Dinoplagne ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communication, d'inondation, d'incendie, d'alerte météo entraînant la fermeture totale ou partielle au public.

Il en sera de même si Dinoplagne est amené à fermer tout ou partie du site pour des raisons d'intérêt général, de risques sérieux de troubles à l'ordre public, de risques pour la sécurité des personnes ou des biens.

7.3 – Retard

Pour respecter le bon déroulement des visites, le site se faisant uniquement sur réservation, le Client est tenu de respecter les horaires notés sur sa confirmation de réservation.

En cas de retard à l'entrée du site, une tolérance d'arrivée entre l'heure de rdv indiquée : H et H + 15 minutes est acceptée, correspondant à l'horaire d'arrivée des Clients suivants.

Concernant les animations et prestations (Réalité virtuelle par exemple) aucun retard ne pourra être accepté, l'animation débutera à l'heure indiquée sur la confirmation de réservation, elle ne pourra être reportée ou remboursée.

7.4 – Dysfonctionnement des casques de réalité virtuelle

En cas de non-livraison d'une commande ou d'une partie de commande, le client doit dans les meilleurs délais se manifester auprès des services administratifs de Dinoplagne afin de consolider sa commande.

7.5 – Réalité virtuelle

Dinoplagne ne serait être tenu pour responsable de l'achat inadapté de l'activité de réalité virtuelle et des conséquences éventuelles sur la santé des personnes qui l'utilisent. Dinoplagne met à disposition les recommandations et préconisations liées à l'utilisation des casques virtuels et le Client s'est engagé à en avoir pris connaissance avant l'achat.

Article 8 – Responsabilité du client

La visite de Dinoplagne est effectuée sous la seule responsabilité du Client.

L'accès aux enfants de moins de 16 ans non accompagnés sera refusé. Les enfants de moins de 16 ans sont placés sous l'entière responsabilité de leurs accompagnateurs.

Le Client sera tenu responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer, du fait des personnes ou choses sous sa garde, à l'occasion de leur présence sur le site, que ce soit à l'égard du personnel et de la clientèle de Dinoplagne, ou à l'égard de tout matériel mis à disposition du Client par Dinoplagne.

Dinoplagne ne peut voir sa responsabilité engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations au titre des Conditions Générales de Vente est imputable au Client, d'un tiers ou au fait, imprévisible et insurmontable, d'un cas de force majeure.

Article 9 – Droit de rétraction et de cession du titre d'entrée

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut s'exercer sur l'achat de la billetterie de Dinoplagne, celle-ci comportant une date et un horaire déterminés : billet de visite, réalité virtuelle dans l'espace immersif...

Le système de vente en ligne génère e-ticket qui contient un QR code dans un fichier pdf attaché à l'email de confirmation de réservation, lequel doit être présenté le jour et à l'heure de visite indiqué sur le document. Il peut être imprimé ou présenté sur le smartphone à l'accueil de Dinoplagne pour accéder au site.

Le Client étant responsable de son achat, le billet peut donc être cédé. La personne qui se présentera à l'accueil de Dinoplagne devra être en possession de l'e-ticket.

Article 10 – Divers

10.1 – Contact

Pour toute information ou question, le Client peut adresser un courriel à info@terrevalserine.fr

10.2 – Nullité

Si l'une des stipulations des Conditions Générales de Vente s'avérerait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité des autres dispositions.

10.3 – Droit applicable – Litiges

Les ventes de billetterie visées aux présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française. En cas de réclamation, le Client peut s'adresser au service dont les coordonnées sont indiquées à l'article 10.1 des présentes. Le Client dispose d'un délai de 30 jours pour procéder à une réclamation. Passé ce délai, la réclamation ne sera pas prise en compte. En cas de litige, à défaut de résolution amiable, le Tribunal Administratif de Lyon est compétent.

10.4 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et des actes qui en seraient la suite ou conséquences, les parties font élection de domicile à savoir :

- Pour Dinoplagne : Communauté de Communes du Pays Bellegardien - Service Tourisme - 71 rue de la République - Bellegarde sur Valserine – 01200 Valserhône.
- Pour le Client : à l'adresse indiquée par lui lors de la transaction.

Article 11 – Dispositions relatives à l'utilisation du site internet

Dinoplagne n'est pas en mesure de garantir au Client que le Site répond exactement à ses attentes, ni qu'aucune erreur n'apparaît au cours de l'utilisation du Site.

Le Site est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sous réserve de sa fermeture pour maintenance, réparation, en cas de force majeure ou de tout évènement échappant au contrôle de Dinoplagne.

La responsabilité de Dinoplagne ne saurait être engagée en cas de perte ou dommage subi par le Client ou tout tiers à la suite d'une défaillance d'accès au Site, du réseau Internet, des moyens de télécommunications et, plus généralement, tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français, lors d'une visite du Site ou lors de la passation de la commande.

La responsabilité de Dinoplagne ne peut être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus ou rupture du service.

Dinoplagne ne peut pas être tenu pour responsable de toute utilisation non conforme du Site et/ou du service de billetterie en ligne par le Client ou tout autre tiers. Dans l'hypothèse où la responsabilité de Dinoplagne serait recherchée en raison d'un manquement du Client à l'une des stipulations des Conditions Générales de Vente, Dinoplagne pourra appeler le Client en garantie.

Le Client est seul responsable de son choix de commander le Billet et des modalités de délivrance du Billet. En conséquence, Dinoplagne ne saurait être tenu pour responsable de tout dysfonctionnement lié à un problème de compatibilité entre le Billet et l'environnement informatique du Client.

Article 12 – Protection des données personnelles

A tout moment, « vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent » (Art. 34 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978).

Lors de votre commande, nous vous demandons des informations utiles au suivi de dossier de réservation pour en assurer la livraison. Nous utilisons uniquement votre adresse email et ce pour vous demander votre avis sur votre visite par un questionnaire client auquel vous pouvez répondre librement.

Article 13 – Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site « <http://www.dinoplagne.fr> » sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Dinoplagne. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de Dinoplagne.